

*Ministère de la Culture et de la Communication*

Pie's m 02

Nos réf. : CC/16070/MLB

19 JUL. 2010

Monsieur,

Vous avez appelé l'attention de Monsieur Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, pour lui faire part de vos considérations concernant l'interdiction de photographier au sein de l'Établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie.

Le ministre a pris connaissance de votre correspondance avec intérêt et m'a chargé de la transmettre à Monsieur Guy Cogeval, président de l'Établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie (62, rue de Lille – 75343 Paris cedex 07), qui ne manquera pas de vous tenir informé de la suite susceptible de lui être réservée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le chef du bureau du cabinet



Stéphane L'HOST